







## sommaire



mairie —

Assainissement - Plan local d'urbanisme - Foire des Bourgeons - Conseil consultatif Jeunesse - Comémoration - Repas des anciens - SIEM - Père Noël - Les Vœux de la Municipalité - Urbanisme - Etat Civil



intercommunalité

CISPD - Culture saison 2011 2012 - Projet Isère amont

la vie associative -

Loisirs et Sports - Le club des dauphins - Balade autour du livre -Club Buiss'Air Parapente - Sous l'œil d'Icare - Boum des années collège







p.3

p.15

informations

Télé alarme pour la vallée du Grésivaudan - Agenda



Directeur de la publication : Jean-Pierre BUART - Maire de la Buissière Création graphique : PRINT & DESIGN - Romuald PERDOUX - Laissaud Dépôt légal du 03/08/94



hers concitoyens,

C'est toujours un plaisir et un bonheur pour moi de vous présenter mes vœux à toutes et à tous qui contribuez quotidiennement à bâtir notre village et de saluer ainsi une nouvelle année 2012 avec ce qu'elle véhicule d'espérances, de souhaits et de projets individuels ou collectifs.

Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans les projets vont à chacun de vous, à vos familles, ainsi qu'à l'ensemble de la population de notre village, avec une pensée particulière pour ceux qui sont les plus démunis, qui souffrent de maladie, de solitude et pour ceux qui nous ont quittés en 2011.

L'année 2011 a vu la fin des travaux de la mise en séparatif de l'assainissement de « la ville ». Le coût important de cette opération ne nous permet pas d'envisager rapidement la mise en séparatif des « granges ». Nous étudions les marges de manœuvre qui s'offrent à nous pour financer cette opération qui s'annonce d'ores et déjà plus onéreuses que le « coût de la ville » car nous devrons parallèlement changer les conduites d'eau potable qui sont vétustes et plus aux normes.

2012 verra la mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Nous demanderons à la population de se porter volontaire pour nous épauler dans cette démarche.

Parallèlement, nous élaborons un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui prendra la place du Plan d'Occupation des Sols (POS). L'étude de ce plan local d'urbanisme durera approximativement 3 ans. Voilà pour les projets communaux.

La Communauté de Commune s'occupe des études sur la zone d'activité.

N'oublions pas au printemps les élections présidentielle et législative.

D'après les sondages et les médias, nous sommes les champions du monde du pessimisme, quelle iniquité par rapport à moult pays de ce monde, conservons au contraire une confiance inébranlable dans l'avenir.

Cordialement,

Jean-Pierre BUART

## Assainissement

#### **Parlons Chiffres:**

Les travaux de mise en séparatif de notre assainissement du secteur de « la Ville » sont maintenant terminés. Ils auront durés 13 mois.

ela peut paraître long, mais je rappelle néanmoins que même si cela paraît évident, synchroniser la mise en place des réseaux humides et des réseaux secs ne va pas de soit. Chaque entreprise a des planning et les rassembler en un même lieu au même moment n'est pas chose facile.

Le Conseil Municipal et moi-même vous réitérons nos excuses pour les dérangements occasionnés, mais, vu l'ampleur de la tâche, il était difficile de faire autrement.

Il est donc temps de faire le bilan du coût de l'opération.

TRAVAUX	COÛT	SUBVENTIONS	FINANCEMENT COMMUNE
Assainissement Maître d'œuvre	950 000 €	432 000 €	
Electricité France Télécom Lampadaires	390 000 €	176 000€ 22 000€ *	
TOTAL	1 340 000 €	630 000 €	710 000 €

<sup>\*</sup> subvention exceptionnelle de la sénatrice Annie DAVID.

Les 710 000 € restant à charge pour la commune ont été financés par un emprunt de 540 000 € et des fonds propres communaux à hauteur de 170 000 €.

**Bilan des subventions :** 47 % du coût de l'opération 53 % du coût de l'opération

Jean-Pierre BUART

<u>La Ville</u>: Le réseau communal d'assainissement de « La Ville » est opérationnel depuis début août. Toutefois, il se doit d'être amélioré afin de diminuer le coût de fonctionnement à la collectivité.

our ce faire, il faut, conformément à la lettre envoyée par la Mairie, que chaque particulier, branché ou non, effectue des travaux dans sa propriété.

Ceux-ci concernent :

- A supprimer la fosse septique
- A effectuer le séparatif eaux pluviales / eaux usées (les eaux pluviales sont à traiter sur le terrain dans la majorité des cas ou à raccorder au réseau communal d'eaux pluviales lorsqu'il existe)

En effet, par temps pluvieux, trop d'eaux saturent les stations de refoulement et de traitement ce qui engendre un disfonctionnement des pompes de relevage et une facturation des mètres cubes inutilement traités.

Nous savons que pour se mettre aux normes, l'assainissement entraine des frais. C'est pourquoi la loi a instauré un délai de 2 ans.

Cependant, ces installations de traitement méritent un maximum de raccordement dans les délais les plus courts afin également de diminuer la pollution des fossés de la plaine qui ont pour vocation le transfert uniquement des eaux pluviales.

Pour chaque installation raccordée au réseau communal ou au réseau du SABRE (syndicat d'assainissement du Breda) un contrôle à la fluorescéine sera effectué afin de satisfaire la convention qui lie la commune au SABRE chargé du traitement de nos effluents.

A. Maitre



#### Il est rappelé que lors de vos travaux vous devez contacter :

André MAITRE, 1er adjoint - tél 04 76 13 43 82

Chargé du contrôle et de l'établissement d'un dossier par habitation

## Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)

n date du 14 octobre 2011, le Conseil Municipal a pris une délibération prescrivant la révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S) et l'élaboration du P.L.U. qui lui succédera.

Les modalités de concertation et le lancement de la consultation d'un bureau d'études ont été également arrêtées. 3 bureaux d'études ont été sélectionnés sur les 9 qui ont répondu. Après leurs auditions, c'est le cabinet d'études d'Amandine Rey qui a été retenu. La première réunion aura lieu courant janvier.

La révision du POS en vue de sa transformation en PLU fera l'objet d'une concertation préalable avec la population.

Après décision et autorisation des zones à urbaniser la population sera invitée à suivre l'évolution du projet au travers de 3 réunions publiques.

L'objectif fixé par le Conseil Municipal est de développer une urbanisation maitrisée, localisée et densifiée au travers du schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

La réflexion conduira à limiter les zones à urbaniser du territoire et à densifier les espaces urbanisés existants.

Soucieux d'une consommation ergonomique de l'espace, cet objectf devra s'articuler avec les grands enjeux de conservation de la qualité du cadre de vie qui sont :

- La limitation des nuisances générées par les déplacements
- La mise en valeur des qualités paysagères
- La préservation de l'espace agricole et du cadre environnemental.

A. Maitre

# Foire des Bourgeons 2012

e 25 mars prochain se déroulera notre traditionnelle foire des Bourgeons. Cette fête du village, qui est aussi celle de tous ses habitants, va encore s'étoffer. Ces dernières années nous nous étions attachés à lui redonner son sens originel, c'est-à-dire être le miroir de la production agricole et artisanale de la vallée du Grésivaudan.

Néanmoins, malgré notre volonté et la qualité du travail accompli, le résultat ne nous satisfaisait pas parfaitement. Un absent de taille manquait à l'appel : nos amis les animaux. Le cru 2012 va essayer de remédier à ce paradoxe. Nous travaillons depuis plusieurs mois avec nos partenaires agriculteurs de la vallée afin de trouver des solutions pour faire revenir nos amis à poils et à plumes. Les vaches, moutons, volailles et volatiles en tout genre devraient de nouveau égayer et sonoriser les allées de notre foire au grand plaisir des petits et des grands.

Cette nouvelle corde à notre arc ne doit pas pour autant nous faire oublier les bases sur lesquelles repose notre foire et qui ont fait son originalité. Nous vous les rappelons.

#### **Exposants**

Les petits producteurs locaux seront une nouvelle fois les principaux bénéficiaires de notre manifestation. Elle leur offrira un espace qui les mettra dans les meilleures conditions pour présenter et défendre les différentes filières qui cohabitent dans la vallée du Grésivaudan. Des produits bio, en passant par les AMAP, les produits naturels ou l'agriculture raisonnée personne ne sera oublié et chaque visiteur y trouvera son bonheur.

#### **Associations**

Nous poursuivrons et développerons les relations privilégiées que nous avons nouées avec les associations qui participent à la défense de la biodiversité de notre région. Nous leur mettrons une nouvelle fois à disposition un espace où elles pourront présenter les merveilles des environs mais aussi expliquer les fragilités de la faune et de la flore locale.

#### Revalorisation des déchets

Notre investissement dans ce domaine ces deux dernières années porte aujourd'hui ses fruits. La totalité des producteurs avec lesquels nous travaillons ont accepté de signer la charte «Foire propre». Cette approche de la gestion des déchets, considérée à l'origine comme farfelue, fait aujourd'hui l'unanimité. Nous sommes heureux qu'en deux ans à peine ce document fasse office de référence, en particulier auprès des professionnels.

#### Aménagement général de la foire

La Maison départementale de l'Autonomie de Grenoble sera de nouveau partie prenante dans ce domaine. Nous poursuivrons avec ses équipes cette révolution tranquille et discrète qui consiste à organiser notre manifestation pour permettre à chacun, quel que soit son handicap (personnes âgées, en fauteuil roulant, femmes enceintes, etc...), d'accéder à toutes les zones de la foire.

#### Vide-grenier

Décrié par les exposants traditionnels de la foire lors de sa première apparition, il est aujourd'hui plébiscité par ces mêmes personnes. La qualité de son organisation a fait de cette animation un élément indispensable à l'équilibre de la foire des Bourgeons.

Voilà résumée en quelques lignes ce que sera cette nouvelle édition de la foire des Bourgeons. Nous l'avons souhaitée accueillante, originale, ouverte aux autres, accessible à tous, variée mais avant tout festive. Nous vous proposons de venir le vérifier et *nous vous donnons rendez-vous le 25 mars 2012 à partir de 8 h.* 

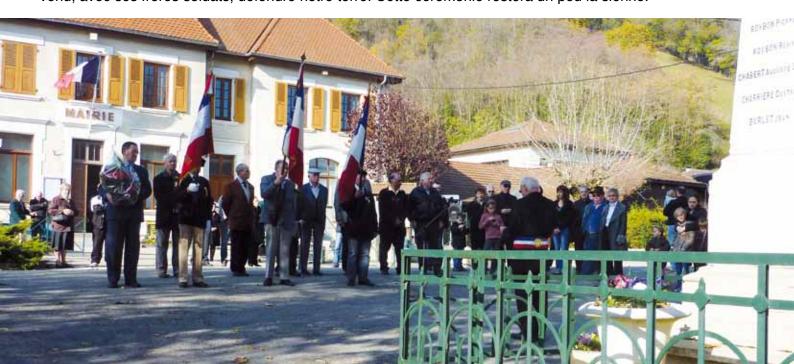
E. Clamecv

## Commémoration du 11 Novembre

n ce 11 novembre 2011 à 11 h 11, c'est devant une foule nombreuse où se côtoyaient toutes les générations que s'est déroulée la cérémonie commémorant la signature de l'Armistice de 1918. Preuve s'il en est que ces célébrations, pourtant souvent décriées, restent des symboles auxquels les habitants de notre commune restent encore très attachés.

Après la visite du cimetière en l'honneur de nos chers disparus, le cortège s'est retrouvé devant le monument aux morts où Luna Ziélinski, élue du Comité Consultatif jeunesse, encore très présent cette année, a rendu un vibrant hommage aux enfants de la Patrie, civils ou militaires tombés sous les balles des ennemis. Après la dépose des gerbes, la minute de silence et le chant de la Marseillaise, Monsieur le Maire a invité les personnes présentes à un pot de circonstance.

Cette commémoration restera dans les mémoires comme celle de la disparition du dernier soldat toutes nations confondues. C'est en effet le 5 mai 2011 que s'est éteint M. Claude Choules, combattant britannique qui est venu, avec ses frères soldats, défendre notre terre. Cette cérémonie restera un peu la sienne.



# Le Père Nöel est passé par la Buissière

a neige était là. La calèche était là . Les chevaux n'étaient pas à cause de la neige et pourtant le Père Noël était bien présent. Il a pris place dans la calèche pour accueillir les enfants tous heureux de le rencontrer. Ils — l'ont tellement attendu !!!!

Il a promis les cadeaux demandés tout en précisant qu'il fallait être très sage pour qu'il envoi ses lutins apporter les cadeaux pendant la nuit de Noël.

Les enfants se sont extasiés devant la reproduction de la maison du Père Noël qu'ils ont trouvé un peu petite pour contenir tous les cadeaux pour tous les enfants.

Tout le monde, parents et enfants ont ensuite été invités au traditionnel goûter offert par la mairie.





# Les Voeux de la Municipalité

es habitants sont venus nombreux assister aux vœux du conseil municipal.

Après avoir présenté les vœux traditionnels et fait le bilan des activités et travaux 2011, surtout de l'assainissement qui a tenu une part importante dans l'activité de la commune, le maire a donné les orientations pour 2012

La mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) et la construction de logements au 1er étage de la Mairie, seront les principales activités de l'équipe municipale.

C'est autour de la galette que tout le monde s'est ensuite retrouvé pour discuter à bâtons rompus et nouer des liens.



## CONSEIL CONSULTATIF JEUNESSE

# Un petit chiffre pour un grand dessein

e début du mois d'octobre, où traditionnellement les pensées des habitants de notre commune sont accaparées par les premiers signes de l'automne, aura vu cette année l'avènement d'un évènement particulier.

C'est en effet en toute discrétion mais avec beaucoup d'émotion que les jeunes élus du comité consultatif jeunesse de notre commune ont soufflé leur première bougie. Cette discrétion les honore. Chacun, fier du travail accompli, conscient de ce qui reste à faire, n'a pas souhaité en faire étalage.

Je me fais le porte parole des élus du conseil municipal dans son ensemble pour leur présenter toutes nos félicitations pour le travail accompli. Leur présence à toutes les activités de la commune a démontré à quel point leur implication dans la vie de la cité était réelle et



se traduisait dans les faits. En particulier, leur participation active dans les cérémonies aussi solennelles que les célébrations du 8 Mai et du 11 Novembre a été particulièrement appréciée.

A titre personnel, je tenais à leur dire toute la fierté que j'éprouve à les encadrer, à les écouter, à suivre leurs débats animés, parfois aussi virulents que ceux des adultes. Et ce n'est pas peu dire! Le respect mutuel dont ils font preuve entre eux, à chacune des réunions, est une vraie leçon de démocratie.

Ils ont choisi la voie la plus difficile, celle de se placer du côté des preneurs de décisions et donc dans la position d'être à tout moment jugé, parfois sévèrement, par les autres. Cette décision courageuse qu'ils assument au quotidien doit être mise en valeur et ces quelques lignes sont là pour le faire.

E. Clamecy

## Remplacement des panneaux d'affichages libres de la commune

es panneaux d'affichages libres de notre commune commençant à vieillir, le comité consultatif jeunesse a proposé au conseil municipal un projet de remplacement de ceux-ci. Cette idée a été acceptée à l'unanimité et, dès le mois de septembre dernier, les jeunes se sont attelés à la tâche.

La compréhension de ce projet passe par un petit détour de la législation. Les panneaux d'affichages libres sont une obligation légale qui impose aux communes une surface minimum totale et des implantations précises.

En intégrant ces petites contraintes, les jeunes élus ont repensé l'implantation des panneaux sur l'ensemble de la commune. Cette réflexion a amené la mise en chantier de sept panneaux (dont trois entièrement nouveaux). Soit autant que de jeunes élus. Un signe du destin sans doute!

Ce projet original a donné à chacun de nos jeunes un espace de liberté, encadré néanmoins par un minimum de législatif. Ce mélange a donné des résultats aussi surprenants et variés que sont nos jeunes élus. Nous vous invitons à le vérifier en vous baladant dans les rues de la commune. Les panneaux se situant aux adresses suivantes :

- Bassin du chemin de Cognin.
- Bassin du Boissieu.
- A droite des containers de tri de la salle des fêtes.
- Bassin de la rue des Granges.
- Au croisement des rues de la Buissonnée et des Granges.
- Au croisement des rues Château Dauphin et de la Bérarde.
- Rue de la Maladière.

Bonne balade à toutes et à tous, et n'oubliez pas que ces panneaux ne sont pas de simples planches de bois posées au hasard, mais les symboles de la démocratie. Leur présence, aussi discrète soit elle, est la garante de la liberté d'expression qui caractérise la vie dans notre pays. Elle permet à chacun d'entre nous de s'exprimer en toute indépendance. Cette liberté essentielle, inscrite dans la constitution, est un des piliers sur lequel repose nos institutions.

# Réaménagement du terrain de football

Au mois d'avril dernier commençaient les travaux de réaménagement du terrain de football de la commune. Ce premier projet du tout jeune comité allait s'étaler jusqu'au mois de septembre 2011.

Le nivellement du stade a été la première étape. Il a fallu creuser le terrain sur plus de 60 cm de profondeur du côté de la rue Château Dauphin et déplacer cette terre du côté cimetière pour donner au sol sol un semblant de niveau. Cette prestation titanesque a été réalisée gracieusement par Monsieur Thierry Caron.

Cette première étape indispensable réalisée, Monsieur Stéphane Masset a généreusement retourné la terre avec ses tracteurs, rajouté les compléments de terre nécessaires et enfoui les cailloux.

La dernière étape et non des moindres a été accomplie par les jeunes du comité consultatif jeunesse et quelques adultes, l'ensemble sous la houlette de Monsieur Dalla Costa, pépiniériste sur notre commune. Il s'agissait d'étaler la terre et ramasser les cailloux de surface. Cette aventure s'est achevée par la mise en place d'un système d'arrosage.

Les travaux terminés, il a fallu passer par la plus difficile des étapes, car la seule que nous ne contrôlions pas, la validation par un organisme de contrôle, que nos nouvelles installations ont franchi haut la main.

Cet espace nouvellement aménagé a enfin pu être redonné à ceux dont l'impatience montait au fur et à mesure que le terrain s'embellissait, les jeunes de la commune.

Souhaitons lui longue vie et qu'il apporte autant de plaisir que son prédécesseur en a donné.

Le Maire et le conseil municipal remercient les différents intervenants ainsi que le conseil consultatif jeunesse pour leurs participations à ce réaménagement.

E. Clamecy

# Tournoi inaugural du terrain de foot

u mois de septembre dernier, le comité consultatif jeunesse, comme il s'y était engagé après les travaux d'aménagement du terrain de football qu'il avait engagé pendant plusieurs mois, a organisé un tournoi inaugural.

Cette journée particulière, tant attendue par les jeunes, a commencé très tôt le samedi matin par la mise en place des derniers équipements par les jeunes élus (traçage des bandes, pose des filets, installation des poteaux de corner, etc...).

13h30, les premiers footballeurs en herbe commençaient à apparaitre. En quelques minutes ce n'est pas moins d'une cinquantaine de joueurs qui gravitaient autour du stade. Les organisateurs constataient avec satisfaction que l'information avait parfaitement été relayée dans les communes, car pas moins de sept d'entre elles étaient représentées. La plus belle des surprises étant la présence d'une équipe de « jeunes adultes» aujourd'hui, mais qui arpentaient ce même terrain en culotte courte il n'y a pas si longtemps que cela et qui n'auraient pour rien au monde raté ce tournoi inaugural pour retrouver le plaisir des rencontres d'hier mais aussi, et surtout, pour féliciter les jeunes élus pour le travail accompli.

Le tournoi commença par une rencontre particulière, comme une passation de flambeau. L'équipe du comité consultatif jeunesse était opposée aux jeunes «anciens», match de gala présidé par Monsieur le maire en personne. Toutes les générations étaient réunies !!! La fête était lancée et les rencontres allaient se dérouler sans discontinuer jusqu'à 18h30 dans un esprit de convivialité et de plaisir cher aux jeunes organisateurs.

Les jeunes élus clôturaient le tournoi en invitant l'ensemble des participants et des spectateurs à partager un jus

de fruit, un verre de cidre pour les «grands» et quelques pâtisseries.

Nos jeunes conseillers tiennent à remercier toutes les personnes présentes ce jour là (encadrants, serveuses à la buvette ou simples spectateurs) qui ont permis de faire de cette journée une fête populaire. Grand merci en particulier à M. Marc Dedieu, conseiller municipal de la commune de la Buissière, qui n'a pas hésité à sacrifier la totalité de son après-midi pour encadrer le tournoi. Son implication, son énergie, sa patience pourtant mise à rude épreuve, son impartialité et son humour ont été d'un grand secours. Certains petits filous en herbe s'en souviennent sans doute encore!

Cette journée restera comme un double symbole. En scellant le premier des projets de cette jeune équipe, cette manifestation ancre définitivement leur implication dans le fonctionnement de la commune. Elle démontre également qu'en portant à bout de bras un projet aussi lourd, ces jeunes élus ont une vraie volonté de s'investir pour leur village et qu'ils méritent amplement la confiance que les jeunes électeurs de la commune ont placé en eux, il y a tout juste un an.

#### E. Clamecy







# Repas des Anciens

Comme chaque année, le CCAS de la commune a accueilli les anciens autour d'un repas convivial.

Les accordéonistes de Fontaine qui nous ont accompagné tout au long de la journée ont apporté un peu d'ambiance et de renouveau à cette fête.

Le décor représentait cette année la maison du Père Noël. Un père noël plus vrai que nature. Aucun détail n'a été oublié par Françoise et Marie-Christine qui œuvrent chaque année pour que ce décor apporte un peu de rêve aux adultes et surtout aux enfants qui le découvrent lors de l'arrivée du père noël à La Buissière.

Un grand merci à tous les participants qui ont animé cette manifestation et aux organisateurs qui ont, ensemble, contribué à faire de ce repas une belle fête.

**N.B.**: Un colis de noël sera remis par les conseillers municipaux à tous les anciens qui n'ont pas pu ou qui n'ont pas souhaité participer au repas









# Liste des Marchés conclus en 2011 (Arrêté du 21 juillet 2011 pris en application de l'article 177

de l'article 133 du code des marchés publics)

#### MARCHES DE TRAVAUX

DE 20 000 € A 90 000 € HT

OBJET DU MARCHE	Fourniture et pose d'équipement d'éclairage public à La Ville	
DATE DU MARCHE	2011	
ATTRIBUTAIRE	SERPOLLET SAVOIE MONT BLANC	
	Anciennement CARRET VETTIER	
CODE POSTAL	38530	

## Urlanisme

• DECLARATIONS PREALABLES DEPOSEES EN 2011 (complément de la parution d'avril 2011)

PAPET Christophe

**BRAULT DE BOURNONVILLE Emmanuel** 

**GUIHARD Gérard** 

**HENRY Pascal** 

**AREA** 

**PONCET Michel** 

SCI LUDIHOME

**EXBRAYAT Catherine** 

• DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE **DEPOSEES EN 2011** 

(complément de la parution d'avril 2011)

**BURGAUD Charly** 

SCI «2KBF » LA BUISSIERE

THIBAULT Sébastien

**OLIVETTI Damien** 

SCI LES CHARLOTINES

SCI LA PIERANE



La fermeture de classe qui a menacé très fortement notre regroupement scolaire au cours de l'année 2011 - 2012 a pu être évitée.

Nous en sommes bien sur tous contents pour les enfants, les enseignants et les parents. Cela permet de conserver une situation normale et d'échapper à une année scolaire (voire plusieurs!) chaotique et compliquée à vivre pour tous, nos écoles étant réparties dans trois sites différents.

A la rentrée de septembre 2011 nous comptabilisons 173 élèves :

- 47 élèves de La Buissière
- 55 élèves de La Flachère
- 53 élèves de Ste Marie d'Alloix
- 18 de Ste Marie du Mont

Leur répartition dans le regroupement se présente ainsi:

- Ecole de La Flachère (maternelle) 64 élèves
- Ecole de La Buissière (CP. CE1, CE 2) 65 élèves
- Ecole de Ste Marie d'Alloix (CM1 & CM2) 44 élèves Nous souhaitons une excellente année scolaire à tous ces enfants.

#### Inscription des enfants nés en 2009

Elle s'effectue en 2 étapes :

Première étape : vous devez préalablement l'inscrire auprès de la mairie de votre commune de résidence.

La campagne d'inscription en mairie aura lieu du 9 au 31 janvier 2012.

#### Apporter:

- Livret de famille
- Justificatif de domicile (facture EDF, eau ...)

Deuxième étape : au mois de mai vous devrez prendre rendez-vous auprès de la directrice de 12 h à 13 h au 04 76 08 52 77 à l'école maternelle de la Flachère pour inscrire définitive-ment votre enfant aux dates suivantes :

LUNDI 11 JUIN 2012 - MARDI 12 JUIN 2012 -JEUDI 14 JUIN 2012 - VENDREDI 15 JUIN 2012



#### En complément de la parution d'avril 2011

#### NAISSANCES 2011:

Léo, Jean-Marie, Roland KASTRIOTTIS Livio Jean LEANDRI Lilou Mathilda FERRARI Jordan Baptiste PAPET Claire Thérèse Sophie CERNESSON - GAILLARD

#### **MARIAGES:**

TORNICELLI Sylvain et LEWINGTON-PE-TROSSI Tammy Catherine LERUSTE Baptiste Frédéric Gérard et DEL-DIQUE Déborah Suzanne Alice marie

#### **DECES:**

Pascal Auguste Pierre REY

# Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) du Grésivandan

En application de la loi 2007-297 relative à la prévention de la délinquance, le Grésivaudan a délibéré le 16 novembre 2009 en faveur de la création d'un CISPD pour mener une politique concertée de sécurité et de prévention sur son territoire.

Cette instance mobilise les institutions (Etat, Procureur de la République, Conseil Général et élus de la Communauté de communes) et des organismes publics et privés (associations d'aides aux victimes, établissements) pour élaborer une politique intercommunale de sécurité et de prévention.

Le CISPD est un organe de concertation. En lien avec les communes, il est aussi le lieu de travail et d'échange d'informations visant à :

- dresser un constat des actions de prévention existantes et définir des actions et objectifs
- Encourager les initiatives en matière de prévention et d'aide aux victimes,
- Mobiliser les moyens nécessaires à la mise en œuvre de mesures alternatives aux poursuites et à l'incarcération,
- Mobiliser des mesures sociales, sanitaires et d'insertion favorisant la prévention de la récidive.

La prévention, un des objectifs du CISPD consiste en l'ensemble des actions non coercitives sur les causes, les raisons et les préliminaires des délits dans le but d'en réduire la probabilité et la gravité.

#### Trois degrés de prévention sont distingués :

#### La prévention primaire

Prévenir la délinquance par des actions sur ses causes profondes. Actions sur les comportements sociaux, au niveau macro social. Elle porte principalement sur l'éducation, l'accompagnement scolaire, le loisir, le logement. Elle vise un large public.

#### La prévention secondaire

Elle découle de politiques mises en place à l'intention des personnes ou des situations particulièrement exposées au risque de délinquance.

#### La prévention tertiaire

Intervention consécutive à la commission d'un délit ou d'un crime. L'objectif est de limiter les conséquences de l'acte et de prévenir la récidive. Le plus souvent, il s'agit d'actions individualisées.

#### Comment parle-t-on de la délinquance ?

La personne qui adopte une conduite délinquante enfreint la loi. L'acte délinquant peut être un acte isolé et non répété. Il peut être sanctionné ou non. Il ne peut être réduit à lui-même et est la plupart du temps en lien avec les conditions d'existence (le quotidien) de l'individu concerné.

Porter attention à la physionomie de la délinquance, mais aussi à la physionomie de la prévention sur le territoire, permet d'éclairer en partie les raisons des actes commis les dynamiques et les éventuelles causes qui leur sont liées. Il s'agit de prendre en compte l'individu, c'est-à-dire la personne dans sa globalité et non pas uniquement son statut de « délinquant ».

La délinquance, suivant sa gravité, se classe en trois catégories :

#### Incivilité

Notion floue, l'incivilité correspond davantage à un comportement qu'à un acte. L'incivilité désigne un ensemble de faits participant au sentiment d'insécurité bien que relevant souvent d'une catégorie infra-pénale. Cette notion est donc plus relative au sentiment insécurité qu'à l'acte délinquant.

#### Déviance

Ce terme désigne un comportement qui se heurte à une norme sociale admise. Un acte déviant est donc relatif aux normes d'un milieu (et les normes changent). Il s'agit donc d'une perception sur une situation donnée. Pour qu'une situation de déviance existe, il faut que trois éléments soient réunis :

- l'existence d'une norme,
- un comportement de transgression de cette norme.
- un processus de stigmatisation de cette transgression

#### Délinguance

D'après le dictionnaire Larousse, le terme de délinquance désigne « l'ensemble des infractions commises en un temps et sur un lieu donné ».

La délinquance renvoie donc a une définition juridique précise, En droit français, il existe trois catégories de conduites illégales classées selon leur degré de gravité :

- le contraventionnel
- le délictuel
- le criminel

La nécessité de faire un état des lieux de la délinquance sur le territoire de la communauté de communes pour en définir la physionomie s'avérait donc obligatoire.

Le diagnostic de sécurité a eu lieu d'octobre 2010 à mars 2011.

#### **BILAN DU DIAGNOSTIC DE SECURITE**

Un taux de criminalité moindre mais des préoccupations partagées entre les élus et les habitants.

Le Grésivaudan est un territoire préservé : si la baisse du taux de criminalité est moindre dans le Grésivaudan (- 6.9 %) que dans le département – 19.7 %), son taux atteint seulement 28.5 faits pour 1 000 personnes contre 39.9 pour 1 000 personnes en Isère.

Néanmoins, les atteintes à l'intégrité physique (coups et blessures, menaces ou chantage) ont augmenté en 2009 (216) par rapport à 2005 (144). On constate la même tendance sur les atteintes aux biens (vols, cambriolages) qui ont augmenté de 1 550 infractions en 2005 à 1 860 infractions en 2009. D'autres chiffres, concernant les infractions à la législation sur les stupéfiants, les dégradations et les violences routières, méritent une attention certaine de la puissance publique. La synthèse de ce diagnostic sera rendue publique en introduction de la première installation de l'assemblée plénière.

Ce diagnostic de sécurité a été présenté le 1er juillet 2011 lors de l'assemblée plénière d'installation du CISPD.

Depuis cette installation il a été mis en place :

#### Cellule de veille

Afin de répondre à la demande des élus confrontés ponctuellement à des problématiques graves, il a été décidé de mettre en place une cellule de veille. Cette cellule est composée de Monsieur Jean-Pierre BUART, Président du CISPD, de Messieurs MICHON et BOSA de Mesdames SORREL et JOY ainsi que des représentants des services de l'Etat, invités en fonction du problème abordé.

#### - Comité restreint

Les maires des neuf communes suivantes représentatives de l'ensemble de l'intercommunalité feront partie des comités restreints, à savoir :

St-Ismier – St Hilaire du Touvet – Revel – Goncelin – Crolles – Pontcharra – Villard-bonnot – Le Touvet – St-Martin-d'uriage.

#### Des groupes de travail

1er groupe : prévention des addictions

Soutien familial

2ème groupe : prévention sécurité routière

Incivilité et citoyenneté

Ces deux groupes de travail se sont réunis en novembre 2011

# Présentation du CISPD ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE (AP) L'AP fixe les orientations, vote le budget, fait le bilan des actions mises en place COMITÉ RESTREINT (CR) Les GT font des propositions d'actions GROUPE DE TRAVAIL (GT)

Jean-Pierre BUART Président du CISPD

## CULTURE: Saison 2011 - 2012

'espace ARAGON à Villard Bonnot a présenté sa nouvelle saison 2011-2012 résolument tournée vers le rêve puisqu'elle s'intitule « au bout du rêve ».

Ce rêve prend cette année des formes multiples de la musique à la danse, des marionnettes au cirque, de la lecture au théâtre en passant par la poésie et le rire.

Il ne faut pas oublier le cinéma (2 salles équipées d'écrans géants pour la projection du numérique et 2D) et les expositions multiples et variées . :

Dans la richesse de cette diversité, petits et grands pourront trouver leur bonheur et leur rêve.

#### Tarifs:

- Tarifs normal et réduit en fonction des spectacles.
- Tarif abonnement : individuel ou familial (10 ou 18 €). Cette carte donne droit au tarif abonné à l'Espace P. Jargot à Crolles et au Coléo à Pontcharra.

**Toutes les expositions sont gratuites** 

#### Pour plus de renseignements ou pour réserver

L'Espace Aragon tous les jours 16 h 30 à 20 h (tel : 04 76 71 22 51) ou par internet : espace-aragon@le-gresivaudan.fr



# Projet Isère amont : les travaux vont démarrer

é de la nécessité de réhabiliter notre système de protection contre le risque d'inondation, le projet Isère amont est devenu, au fil du temps, un projet d'aménagement du territoire. A son terme, le niveau de protection visé permettra de préserver tous les secteurs urbanisés du Grésivaudan à hauteur de la crue bicentennale. En donnant des espaces de respiration à l'Isère, ce projet favorise aussi l'extension des milieux naturels liés à la rivière.

La première phase de travaux démarre fin janvier 2012. Avant toute intervention sur les digues et dans la plaine alluviale de l'Isère, la principale contrainte à régler est l'engravement du lit vif. Telle sera la finalité de deux importants chantiers conduits dès cette année : l'arasement des bancs et la création des deux plages de dépôt entre Brignoud et Domène. Les premières interventions sur les digues ne sont elles programmées qu'à partir de 2013.



Un magazine de huit pages sera diffusé dans les boites aux lettres de la vallée fin janvier 2012 D'autres informations sont disponibles sur www.symbhi.fr.

# Balade autour du Livre du 9 Octobre 2011

e plus en plus de personnes sont désormais impliquées :

De nombreux villageois ont aidé les membres de l'association à mettre en place les manifestations et porter les cartons de livres...

Beaucoup se sont également mobilisés tout au long de l'année pour aider à mettre en place cette grande journée dédiée au livre :

38 bénévoles ont participé à la 9ème édition du dimanche 9 octobre 2011.

Cette année encore, les familles Lehmann, Carrillo, Bonte et Desrumeaux-Bruneau ont de nouveau permis l'installation des espaces vide-bibliothèque à leur domicile.

La Calèche a joyeusement accompagné les visiteurs de stands en stands et entraîné les promeneurs vers les différentes activités.

Les auteurs, une quinzaine cette année, ont tous été satisfaits de leur journée, qui leur permet de rencontrer leurs lecteurs, d'autres écrivains, des éditeurs,...

Comme à l'habitude, les intervenants en calligraphie de l'association « Jardin de plume », ont proposé un atelier très attractif.

Pour les enfants, Nicole TARDY-COVET et Marie- Danielle AGUSSOL ont conté dans la salle du Relais Assistants Maternels.

**Une nouveauté :** l'après-midi, beaucoup de visiteurs ont pu participer à un grand spectacle interactif de qualité tout public, intitulé «Des mots éventés».

Ce spectacle, mêlant écriture, arts plastiques et théâtre, a été présenté par la Compagnie Mama Mia.

La publicité autour de cette animation a été bénéfique puisque de nombreux spectateurs ont ainsi découvert la grande journée « Balade autour du livre ».

« Balade autour du Livre » apparaît réellement comme un temps fort dans notre village de La Buissière. Soutenue par la Commune, le Conseil Général, la Communauté de Communes Le Grésivaudan et l'Office du Tourisme du Grésivaudan, elle est désormais connue dans toute la Vallée du Grésivaudan.

Pour en savoir plus sur l'association, n'hésitez pas à faire une « balade » sur son site www.baladeautourdulivre.fr



# Association Loisiss et Sports

e manière générale, cette année les inscriptions aux activités ont très bien fonctionné avec une quinzaine d'enfants à l'éveil corporel (enfants de maternelle), une quarantaine de danseuses du CP à la seconde, 7 élèves au Scrapbooking, et une quarantaine d'adultes répartis sur deux cours de gymnastique.

Le loto des enfants a réuni une centaine de personnes dimanche 5 novembre, dans la joie et la bonne humeur... Les enfants ont été ravis de cette belle après-midi.

Au cours de la journée Pizzas au mois de septembre cette année nous avons confectionné une centaine de pizzas et tartes aux pommes, sous un soleil radieux et toujours dans une très bonne ambiance.

La sortie cinéma a eu lieu samedi 10 décembre, avec 25 enfants adhérents ou non à Loisirs et Sports, de la commune et environs. Au programme : visite du cinéma Jean Renoir de Pontcharra et de la salle de projections, goûter et dessin animé «Le chat Potté», puis retour à La Buissière.

Voici également une photo de la danse, où une partie des filles, les plus petites (CP, CE1, CE2, CM1) ont dansé devant leurs parents ravis (pour beaucoup c'est la première fois qu'elles se produisaient devant des spectateurs).



Les filles des groupes 1 et 2 danseront au cours d'un spectacle au Coléo les 16 et 17 juin 2012, celles des groupes 3 et 4 danseront le 9 et 10 mars 2012 également au Coléo.

# Le Club des Dauphins

Le « club des dauphins » se porte bien . Actuellement 31 adhérents en font partie. Tous les vendredis 12 à 16 personnes se réunissent à la cure pour jouer aux cartes ou simplement pour discuter et passer le temps.

es activités sont nombreuses au cours de l'année : tirage des Rois, participation à des fêtes, repas soit au restaurant soit dans la salle de réunion de la cure.

'Un seul regret : par manque d'adhérents, les activités sont moins diversifiées.

C'est pourquoi, leur président PIER ALA rappelle que le club est ouvert à tous les retraités et pré-retraités. Il leur suffit de prendre contact avec lui (04 76 97 62 41). Il se fera un plaisir de donner tous les renseignements que vous désirez.



## Balade autour du Livre: Les Théâtr'eux

ette année, les « théâtr'eux » avaient décidé de nous faire partager leur « Pique Nique en ville » pièce de Georges de Tervagne.

Les acteurs, mis en scène par Pierre Roumégoux nous entrainent dans un imbroglio vaudevillesque très enlevé, plein de rebondissements. Un avocat parisien, un peu volage, découvre un couple extravagant en train de pique niquer dans son salon. Madame, très à l'aise à installé ses affaires et lui fait comprendre que suite à ses piques niques dominicaux en galante compagnie dans sa propriété privée, elle a décidé de lui rendre la monnaie de sa pièce. Un jeu de cache-cache commence alors entre son épouse qui ignore tout et un couple d'amis venus partager leur repas dominical. Une bonne soirée pour tous.

Rendez-vous est pris pour l'an prochain.



# Club Buiss'Air Parapente

'assemblée générale du club Buiss'air Parapente s'est déroulée le 12 novembre 2011.

Après le bilan moral et financier, les projets 2012 ont été fixés :

- Utilisation de tous les sites du territoire
- Décollage en neige (Chamonix, Le Pleynet)
- Une semaine à la Dune du Pilat
- Le 3è samedi de chaque mois la journée complète sur un site régional
- Des cours théoriques dispensés aux futurs brevetés pilotes
- Une journée famille avec repas

Le pot de l'amitié suivi d'un repas en famille a clôturé l'assemblée générale et permis d'accueillir les nouveaux pilotes.

Pour l'année 2012, le club grandit avec 5 nouveaux membres. Désormais il est composé de 19 personnes (dont 5 femmes).

Les objectifs du club ont été rappelés :

- La sécurité pratique au décollages, vols et atterrissages
- Vols loisirs entre amis équipés et autonomes
- Prise en compte des débutants après leur formation en école et les faire progresser
- Le vol découverte (place au tarif de 40 €)

Le club est ouvert à tout parapentiste qui veut voler tranquille, dans une ambiance familiale (vols acrobatiques s'abstenir)

Vous êtes intéressés pour découvrir ce sport, pour parler de vos appréhensions pour une mise en confiance, n'hésitez pas à contacter le Président :

#### André MAITRE - Tél 04 76 13 43 82

Vous êtes plusieurs personnes qui n'ont pu réaliser leur rêve de voler en biplace cette année en raison de l'indisponibilité des uns et des autres ou d'une météo avec des conditions trop fortes. Ne vous inquiétez pas, 2012 nous permettra de trouver le créneau dans les meilleures conditions aérologiques afin que vous puisiez apprécier votre vol qui restera un moment magique



## Sous l'œil d'Icare

n ce 19 novembre 2011, la commune de Sainte-Marie d'Alloix a vu apparaître une drôle de manifestation sur ses terres traditionnellement accueillantes mais néanmoins plus habituées aux sonorités agricoles qu'à ces drôles d'oiseaux.

L'association Inter'Actif proposait de faire découvrir aux jeunes des communes du regroupement pédagogique l'univers du vol libre, au travers de trois ateliers.

#### Le gonflage de voile

Les jeunes apprentis volants devaient, par leur seule force et quelques pas de course, faire se gonfler une voile. Les premiers essais très rocambolesques allaient vite laisser la place à de vrais gonflages. La patience et les qualités des jeunes encadrants n'y étaient pas pour rien. Avec en prime, pour les meilleurs d'entre eux, des décollages du sol.

#### Le parachute ascensionnel

Le même équipement, les efforts en moins mais l'angoisse en plus !!! Accrochés d'un côté à leurs harnais et le parachute avec lesquels ils commençaient à se familiariser et de l'autre à un câble qui les reliait à une voiture, les apprentis oiseaux attendaient, la peur au ventre, le signal de départ. Coup de sifflet vers l'inconnu.

A peine le coup de sifflet donné et le premier pas accompli, les jeunes ne touchaient déjà plus terre. En quelques secondes les voilà dans le rêve d'Icare, original de son temps qui croyait à la capacité des hommes à vaincre les forces de la nature. Loin de ces idées, nos jeunes volants oubliant l'angoisse qui les tenaillait quelques minutes auparavant hurlaient leur bonheur. A peine le premier pied au sol, ils regrettaient déjà de ne pouvoir y retourner. Ah l'esprit de contradiction de cette jeune génération !!!



#### Atelier d'origamis spécialité avions

Place aux artistes. La rationalité et la rigueur nécessaires aux épreuves précédentes laissaient enfin la place à l'imagination et la liberté d'entreprendre. Quoi de plus réjouissant que de laisser libre cours à son imagination après des heures à suivre à la lettre les ordres des spécialistes de l'aérologie. Un peu d'air et de liberté !!! Les résultats furent à la hauteur de leurs frustrations. Comme un déferlement, les pires formes furent imaginées. Les avions à la géométrie des plus aléatoires prenaient leurs vols, seul importait le fait de créer, comme un repoussoir aux contraintes des épreuves précédentes. L'aéronautique moderne ne pouvait y puiser de nouvelles idées, mais était-ce le plus important ?

La sécurité étant le maître mot d'une activité comme celle-là, ce sont les conditions climatiques qui ont sonnées le glas de la journée. Chacun des jeunes rentrait chez lui, des souvenirs pleins les yeux et en prime un diplôme de premier vol qu'ils arboraient avec beaucoup de fierté.

E. Clamecy

# Boum des Années Collège

a commune de Sainte-Marie du Mont a eu le privilège de recevoir la seconde édition de cette animation qui fait déjà figure de référence auprès des collégiens des communes du regroupement pédagogique, la «boum des années collège» organisée par l'association Inter'Actif.

La fête a commencé bien avant les premières sonorités musicales. C'est sur les parkings eux-mêmes, en dépit du froid et de la nuit qui tombait, que les jeunes se préparaient à danser, en attendant leur moyen de transport. A chacun des arrêts, l'ambiance montait au fur et à mesure que le bus se remplissait. Les « anciens», déjà présents lors de la précédente édition, racontaient aux néophytes les anecdotes qui avaient ponctué la première boum, déjà culte à leurs yeux.

Cette balade de la Buissière à Sainte-Marie du Mont, en passant par Sainte-Marie d'Alloix et La Flachère se déroulait dans une ambiance mêlée d'excitation et de mystère. Le chauffeur, acteur avisé et amusé de la situation, pour en accentuer les effets avait d'ailleurs volontairement plongé son véhicule dans la pénombre. L'effet fût immédiat, les chants remplaçaient alors les discutions et présageaient déjà de ce qui allait se passer dans la salle. Après 45 minutes de route pour les plus éloignés, c'est enfin la délivrance et la récompense de semaines d'attente.

Après que l'équipe organisatrice ait rappelé les règles élémentaires à respecter pour le bon déroulement de la soirée, les yeux des jeunes se sont alors tournés sur le DJ qu'il n'a pas fallu forcer pour lancer la fête, tant il était impatient lui aussi de s'approprier la soirée. La musique prit alors le pas sur le reste pour ne s'arrêter qu'à la limite de l'heure prévue, soit 23 h.

Tout au long de cette journée, le comportement des jeunes a été exemplaire. Depuis les parkings où ils attendaient dans le froid, au nettoyage de la salle, en passant par le respect des horaires et des locaux, toutes les consignes ont été respectées à la lettre. Les parents peuvent être fiers de leurs progénitures.

La seconde édition de cette «boum» si particulière restera comme celle de la confirmation. Elle aura une nouvelle fois démontré que cette jeune génération sait autant donner que recevoir, si tant est que nous lui laissons la possibilité de le faire.



#### Association vivre à domicile en sécurité Télé alarme pour la vallée du Grésivaudan

En cas d'urgence, mieux qu'un appel téléphonique, un simple clic sur votre bracelet ou votre pendentif télé-alarme, vous mettra en relation, 24 H/24, 365 jours par an, avec le S.D.I.S. (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Les pompiers pourront ainsi visionner directement votre dossier, prévenir votre entourage et intervenir rapidement.

Selon votre situation nous pouvons vous proposer également : détecteur de chutes, boitiers à clefs et autres services complémentaires.

Le dossier doit être demandé auprès du Centre Communal d'Action Social (CCAS) de votre commune ou en téléphonant à la permanence de l'Association (AGORA de Saint Ismier) le mercredi matin de 9 H à 12 H ou par mail.

Association vivre à domicile en sécurité Télé alarme pour la vallée du

Grésivaudan
Place d' l'Agora B.P. 9

Tel: 04 76 52 09 75

E mail : vivreadomicilestismier@wanadoo.fr



Dimanche 25 Mars
Foire

-Oile

Samedi 2 Juin :
 Fêtes des Mères

Mars

Juin



#### Mairie de La Buissière

#### Le secrétariat de mairie est ouvert les :

Lundi de 8h à 12h et de 16h à 18h Mardi de 8h à 12h Mercredi de 8h à 12h Jeudi de 8h à 12h

Vendredi de 8h à 12h et de 16h à 18h

Pour rencontrer le maire, prendre rendez-vous au secrétariat.

(Tel: 04 76 97 32 13)

### Message de la commission information et communication

Envoyez-nous régulièrement programmes, comptes rendus, de vos manifestations, illustrations de vos activités, articles, photos, petites annonces.

Vous pouvez les déposer en Mairie

#### Horaires des déchetteries

#### **Pontcharra**

**Du lundi au vendredi** de 14h à 19h. **Le samedi** de 8h à 12h et de 14h à 19h.

#### Le Cheylas (tous les déchets)

Lundi de 14h à 19 h. Mardi et jeudi de 8h à 12h.

Le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h.

En hiver, fermeture à 18h pour les 2 déchetteries.

#### **Crolles**

Ouverte tous les jours de 8h30 à 17h45.

## \*\* NOUVEAUTE \*\* Site de broyage de Goncelin

Le site de broyage est ouvert les samedi et dimanche.

Il est mis à disposition de tous et l'entrée est libre.

Ce site traite uniquement les déchets issus de la taille des végétaux.

Où se situe ce site?

Passer sous le pont situé à gauche de la gare de Goncelin, tourner à gauche et longer la voie ferrée sur 300 m. Le site est sur votre droite.

#### Taxi -Courses

Le taxi-course a été mis en place il y a maintenant sept ans.

Il s'adresse prioritairement aux personnes âgées, mais il est aussi ouvert et gratuit pour toute personne ne disposant pas de véhicule et cela dans la limite des capacités du taxi.

Départ : tous les mardis, aux environs

de 10 heures

Destination : Super U

Retour : vers 11 h 45

Inscription chaque lundi à partir de 19 h au 04 76 97 38 61 (Serge Taxi)

#### Bibliothèque Ste Marie d'Alloix

**Prêt**: Romans, BD, livres jeux, documentaires, albums, revues, CD Roms. 6 ouvrages par personne pour 3 semaines.

#### **Horaires**:

Mardi: de 17 h 30 à 19 h Mercredi: de 16 h 30 à 18 h 30 Samedi: de 10 h 15 à 12 h 15

#### Tarifs pour les habitants de La Buissière :

Famille : 14 € Adulte : 7 € Enfant (–14 ans) : 3 €

Avec la carte Grésilib', délivrée à votre demande lors de l'inscription, possibilité de puiser dans toutes les bibliothèques du Grésivaudan.